

Aurélien Bernier

L'urgence de relocaliser

Pour sortir du libre-échange
et du nationalisme économique

Les Éditions Utopia

SOMMAIRE

Introduction.....	9
1. Les fausses évidences du commerce international.....	21
<i>L'illusion d'un commerce entre États</i>	22
<i>La valeur des échanges: une représentation déformée</i>	24
<i>Délocalisations, sous-traitance, robotisation: même combat</i>	27
<i>Les coûts de la division internationale du travail</i>	31
<i>Le mythe du déficit extérieur français</i>	33
<i>De la « guerre commerciale »... à la « guerre commerciale »</i>	35
<i>Le néocolonialisme économique</i>	39
<i>La démondialisation n'aura pas lieu spontanément</i>	44
2. La relocalisation au cœur du débat politique	48
<i>Protectionnisme: du tabou à la pensée magique</i>	50
<i>Le modèle américain et le trumpisme français</i>	62
<i>La fable du « juste échange »</i>	71
<i>La relocalisation sans protectionnisme</i>	75
3. Sur quelles bases penser la relocalisation	85
<i>Emploi et contrôle public: une relocalisation de lutte des classes</i>	87
<i>Que faut-il relocaliser? Utilité sociale, technologie et décroissance</i>	97
<i>Un protectionnisme qui cible les productions, pas les États</i>	102
<i>Sortir du néocolonialisme et de l'échange inégal</i>	107
<i>Le débat institutionnel: rompre avec l'Union européenne et les institutions libre-échangistes</i>	114

4. Relocaliser concrètement : les capitaux	122
<i>Régulation publique ou régulation privée</i>	124
<i>Ce que la libre circulation des capitaux signifie</i>	128
<i>Comment relocaliser les investissements</i>	132
5. Relocaliser concrètement : la santé.....	145
<i>La division internationale poussée à l'extrême</i>	146
<i>Un problème politique national et international</i>	150
<i>Une stratégie de relocalisation</i>	154
6. Relocaliser concrètement : l'alimentation.....	164
<i>Le retour du local, vraiment ?</i>	166
<i>Quelles souverainetés alimentaires ?</i>	170
<i>Ce qui ne se relocalise pas</i>	175
7. Relocaliser concrètement : l'énergie	178
<i>L'urgence de stopper les délocalisations</i>	180
<i>Que faut-il relocaliser ?</i>	185
<i>Comment s'y prendre</i>	188
8. Relocaliser concrètement : l'automobile	192
<i>Des délocalisations au sein même de l'Union européenne</i>	193
<i>Délires productivistes, technologiques et environnementaux</i>	198
<i>Relocaliser pour décroître et reconvertir</i>	204
9. Pour finir	209
 Bibliographie sélective	 213

Introduction

En janvier 2016, le site parodique d'information *Le Gorafi* publiait une (fausse) dépêche: «L'usine qui produisait les étiquettes “fabriqué en France” délocalisée à l'étranger». La brève humoristique imagine une entreprise basée à Évry qui transfère sa production en Chine pour baisser ses coûts et rester compétitive dans la concurrence internationale.

Comme souvent, *Le Gorafi* est drôle mais dramatiquement proche de la réalité. Une simple recherche sur le site commercial chinois Alibaba suffit à le comprendre. En tapant «étiquettes Made in France» sur la page d'accueil de cette plateforme, on trouve des centaines de références proposées par des firmes chinoises. On peut y commander des lots de marquages en tissus, en cuir ou en métal fabriqués par Douya Co. Ltd Store, par exemple, une société basée dans la ville portuaire de Jiujiang (province du Jiangxi, au Sud-Est de la République populaire de Chine) au bord du plus grand fleuve du pays, le Yangzi Jiang (ou Yang-Tsé-Kiang). Chez le fournisseur Icraft Happiness Store, implanté dans la ville côtière de Jiaxing (province du Zhejiang, à l'Est), l'une des capitales de la soie, on trouvera de magnifiques autocollants en papier kraft sur lesquels sont imprimés en français «Fait main avec amour» ou «Fait maison». Ces imprimeurs ne proposent pas que du «Made in

France » : on trouvera des marquages pour toutes les provenances, jusqu'aux étiquettes lavables pour textiles estampillées « 100 % coton made in USA ». La délocalisation d'étiquettes avec laquelle *Le Gorafi* nous fait sourire a déjà eu lieu, comme celle de beaucoup de produits consommés par les particuliers ou les entreprises françaises.

D'une manière générale, les délocalisations font partie du quotidien économique des pays industrialisés à forte protection sociale et dont le coût du travail est relativement élevé, ce qui est le cas de la France. De nombreux livres et de nombreux travaux universitaires en ont décrit aussi bien les causes que les conséquences. Je l'ai moi-même fait dans plusieurs ouvrages, en particulier dans *La démondialisation ou le chaos*¹. Nous avons maintenant besoin de passer à l'étape suivante. À propos du libre-échange et du transfert d'activité dans les pays à bas coût, je me contenterai de rappeler ici les éléments indispensables pour imaginer le mouvement inverse : celui de la relocalisation. Car ce qui n'existe pas à ce jour et qui nous manque cruellement, c'est un travail qui dépasse le constat, les solutions simplistes et qui vise à penser la relocalisation de l'économie dans toute sa complexité et sa radicalité. C'est l'objet de ce livre.

Les délocalisations sont une conséquence de ce que l'on nommait dans les années 1970 la « division internationale du travail » : une réorganisation de la production qui la segmente et localise les activités en fonction des avantages de chaque pays ou de chaque région du monde. Une stratégie de firmes multinationales, donc, qui lui ont d'ailleurs trouvé un nom moins technique, plus moderne et plus positif : la mondialisation.

1. *La démondialisation ou le chaos*, Utopia, 2016.

Si les grandes entreprises ont pu procéder à cette réorganisation, c'est grâce aux progrès technologiques, mais aussi et peut-être surtout parce que les États leur ont offert cette possibilité en adoptant un ordre international libre-échangiste. La suppression progressive des outils de régulation (le contrôle des marchandises et des capitaux notamment) a rendu la division internationale du travail rentable et légale, ce qui a totalement transformé l'économie mondiale en l'espace de quelques décennies.

Ancien économiste à l'Université de Poitiers, Olivier Bouba-Olga a proposé une description convaincante des évolutions de la figure type de la firme transnationale à travers le temps¹. Dans les années 1950, l'internationalisation sert avant tout l'approvisionnement en matières premières. Dans les années 1960, les grands groupes ouvrent des succursales à l'étranger pour se rapprocher de la demande et conquérir de nouveaux marchés. Dans les années 1970 et 1980 débute la véritable division internationale du travail : pour rationaliser la production, les transnationales implantent des ateliers dans les pays à bas coût de main-d'œuvre et avec peu de contraintes environnementales ou sociales. Enfin, les années 1980 et 1990 voient émerger des « firmes globales » à la recherche d'une flexibilité maximale qui leur permet de s'adapter rapidement aux fluctuations des marchés. Cette flexibilité s'obtient par un recours accru à la sous-traitance, par une logique de filialisation et de gestion des actifs à court terme : on vend des filiales pour se désendetter et faire remonter les cours de Bourse, on en rachète pour se positionner sur des marchés émergents... tout cela à un rythme qui donne le vertige.

1. Olivier Bouba Olga, *Les nouvelles géographies du capitalisme : comprendre et maîtriser les délocalisations*, Seuil, 2006.

C'est ainsi que les affaires de fermetures d'usines en France ont défilé dans l'actualité, particulièrement depuis les années 1990, laissant des noms d'entreprises ou de villes irrémédiablement associés à des licenciements massifs et au déclin industriel : ArcelorMittal à Florange, Continental à Compiègne, ST Microelectronics à Rennes, Renault à Flins et Sandouville, Whirlpool à Amiens, Metaleurop à Noyelles-Gaudault...

La définition académique de la délocalisation ne reflète absolument pas l'ampleur du problème. Pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la délocalisation est une fermeture d'usine en France avec une réouverture équivalente à l'étranger. Mais le vrai phénomène massif est la désindustrialisation, qui peut s'opérer de bien d'autres manières. On peut laisser un site se délabrer et investir ailleurs par anticipation de façon à justifier *a posteriori* sa fermeture. On peut choisir un sous-traitant d'Europe de l'Est à la place d'un sous-traitant français et pousser ce dernier à la faillite. Fin 2019, le nombre d'emplois industriels en France était de 3,17 millions contre 5,72 en 1974. La part de l'industrie manufacturière dans le Produit intérieur brut (PIB) ne représentait plus que 10 % alors qu'elle était de plus de 22 % en 1970. Et dans cet intervalle, la consommation de biens en France n'a évidemment pas diminué, au contraire. L'agriculture, elle, pèse 2 % du PIB, soit près de quatre fois moins qu'en 1974.

Les conséquences de ce libre-échange et de cette mondialisation de la production et du commerce sont colossales. D'abord un chômage de masse, qualifié maintenant de structurel, qui touche en premier lieu les ouvriers. Pour ceux qui conservent un emploi en France, c'est la dégradation continue des conditions de travail pour s'aligner sur la concurrence internationale, prétexte rêvé qui permet au patronat de soumettre les

salariés. Pour les travailleurs des pays à bas coût de main-d'œuvre, c'est la perpétuation d'une exploitation insupportable qui s'apparente dans certains cas à de l'esclavage à peine indemnisé.

La division internationale du travail a fait émerger une production à très bas coût dans de nombreux secteurs (alimentation, textile, électroménager, informatique, téléphonie, jouets...) dont les impacts sont catastrophiques à plusieurs titres. Sur le plan environnemental d'abord, elle gaspille les ressources et détruit le milieu naturel. Sur le plan social ensuite, elle permet de maintenir des salaires bas mais d'augmenter artificiellement le pouvoir d'achat en baissant le prix du « panier de la ménagère ». La contrepartie du T-shirt à cinq euros est sa durée de vie très courte, celle des dix steaks à six euros est leur qualité nutritionnelle déplorable – quand ce n'est pas leur toxicité. Mais le résultat est là : on peut perpétuer la consommation de masse, voire l'augmenter, sans rogner sur les profits du patronat.

Sur un plan stratégique, la désindustrialisation détruit les savoir-faire et place des pans cruciaux de l'économie française sous dépendance étrangère. C'est le cas par exemple avec la prise de contrôle de la division énergie de l'entreprise Alstom par General Electric en 2014 : le secteur des turbines, y compris celles qui équipent les centrales nucléaires, est passé sous contrôle américain et quatre ans plus tard, certaines activités sont déjà menacées de délocalisation. En 2020, la pandémie de Covid-19 a également montré ce que la division internationale du travail pouvait avoir de plus catastrophique en matière de santé publique. Privée de masques (un morceau de tissu et deux élastiques!), de gel hydroalcoolique (fabriqué à partir de quatre composants courants : de l'alcool, de la glycérine, de l'eau oxygénée et de l'eau) et de matériels médicaux de base, la France a découvert que la quasi-totalité de la production de molécules

pharmaceutiques était importée d'Asie. Une situation largement connue dans le milieu médical, les pénuries de médicaments étant un sujet d'inquiétude récurrent.

Les délocalisations, ce sont aussi celles des capitaux, dont la circulation est libre, ce qui produit un double mouvement. D'une part, les grandes entreprises nationales peuvent diriger leurs investissements vers des marchés plus rentables à l'étranger, ce qui prive l'économie française de capitaux. Alors que la transition énergétique nécessiterait des investissements pour entretenir ou rénover les infrastructures, Électricité de France et Engie, par exemple, préfèrent placer leurs fonds en Asie, aux États-Unis ou en Amérique du Sud car les profits à court terme y sont bien plus prometteurs qu'en France. D'autre part, la libre circulation des capitaux empêche de taxer sérieusement les richesses, les grandes fortunes pouvant fuir l'impôt en ouvrant des comptes dans des pays plus complaisants, voire dans des paradis fiscaux. En se privant de ces ressources, l'État se prive des moyens de mener des politiques sociales, de développer les services publics, ce qui permet aux libéraux d'ouvrir la porte aux privatisations.

En définitive, le libre-échange et la division internationale du travail opèrent un transfert de pouvoir des autorités publiques vers les multinationales. En dérégulant, on permet aux grands groupes privés de définir ce qu'il convient de produire et les conditions de cette production. On leur permet également de remettre en cause les protections sociales au prétexte d'améliorer la compétitivité de l'économie française dans la concurrence mondiale. Avec cet alibi, les groupes de pression industriels et financiers peuvent tranquillement dicter leurs réformes aux gouvernements, comme celles, successives, qui ont remis en cause les retraites par répartition ou ajouté de la « flexibilité » dans le droit du travail. Le chantage est d'autant plus efficace, la production de normes passe

d'autant plus facilement du public au privé, que la libre circulation des marchandises et des capitaux rend les risques de fermetures d'usines ou d'évasion fiscale bien réels.

Comme le démographe Emmanuel Todd l'a souligné dès 1998 dans son livre *L'illusion économique*, le libre-échange, les délocalisations d'usines et de capitaux sont avant tout un problème de classe¹. Il est évident, en effet, que les classes populaires sont bien plus exposées que les classes moyennes et supérieures au chômage, aux dégradations des conditions de travail, au désinvestissement dans les services publics et au raboutage des politiques redistributives. Mais le libre-échange nous place aussi face à un problème démocratique qui concerne, lui, l'ensemble de la société : qui, du peuple ou des multinationales, doit commander à notre destin ?

La critique de la mondialisation n'a jamais été aussi forte. Elle transcende les frontières et les clivages politiques traditionnels mais bénéficie le plus souvent à des mouvements conservateurs et autoritaires plutôt qu'à des mouvements progressistes. Elle se nourrit de revendications économiques et identitaires, le rejet de l'immigration et celui de la division internationale du travail allant souvent ensemble, mais le premier, par facilité, prenant le pas sur le second.

L'un des événements politiques les plus représentatifs de ce rejet est l'élection à la présidence des États-Unis du Républicain Donald Trump en 2016, candidat porté par l'ultradroite mais élu grâce aux voix des habitants de régions désindustrialisées. Malgré son échec à se faire réélire en 2020, le « trumpisme » n'a pas disparu. Le souhait légitime des travailleurs américains d'en finir avec la désindustrialisation et de retrouver des emplois locaux,

1. Emmanuel Todd, *L'illusion économique*, Gallimard, 1998.

la crainte du déclassement générée par l'émergence d'économies à bas coût de main-d'œuvre ont changé la donne du débat politique. Un souhait et une crainte partagés par les classes populaires européennes.

En France, une grande majorité de citoyens a une mauvaise image de la mondialisation. En mars 2018, l'institut de sondage OpinionWay publiait une enquête dont les résultats sont sans appel : pour près des deux tiers des Français interrogés, la mondialisation a eu des effets négatifs sur les salaires et l'emploi et 71 % se disent pessimistes pour l'avenir. Le plus frappant est la presque disparition des partisans du libre-échange : seuls 13 % des sondés pensent qu'il faut supprimer davantage les obstacles pour faciliter les échanges commerciaux – un chiffre sans doute inversement proportionnel à la part de libre-échangistes siégeant à l'Assemblée nationale ou intervenant dans les grands médias... S'ils ne suffisent pas à l'expliquer, l'ascension électorale de Marine Le Pen et du Rassemblement national doit néanmoins beaucoup à cet effondrement du mythe de la « mondialisation heureuse » et à la présence de mesures protectionnistes dans son programme.

Dans son ensemble, la sphère politique française a bien compris que le vent avait tourné et qu'une large majorité de citoyens condamnait les délocalisations. Sur des bases politiques très différentes et avec des niveaux de radicalité très variables, six candidats à l'élection présidentielle de 2017 proposaient de réguler les échanges internationaux : Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau et Jacques Cheminade. Le cumul de leur score au premier tour dépasse 53 % des suffrages, ce qui confirme au moins que cette idée n'est plus un repoussoir.

Avec la pandémie mondiale de Covid-19, même l'exécutif en place s'est senti obligé de prendre ses distances avec le libre-échange ou d'évoquer l'idée de relocaliser

certaines productions. Le 31 mars 2020, le président de la République Emmanuel Macron déclare vouloir « produire davantage en France, sur notre sol. Produire parce que cette crise nous enseigne que sur certains biens, certains produits, certains matériaux, le caractère stratégique impose d’avoir une souveraineté européenne. » Et de conclure, en forme de promesse : « Le jour d’après ne ressemblera pas aux jours d’avant. Nous devons rebâtir notre souveraineté nationale et européenne¹. » Le 15 juillet 2020, dans sa déclaration de politique générale à l’Assemblée nationale, le Premier ministre Jean Castex entonne le même refrain : « Notre industrie s’est affaiblie. Nous avons vu certains de nos fleurons industriels et technologiques passer sous pavillon étranger sans que nous puissions, ou souhaitions, réagir. Nous sommes aujourd’hui trop dépendants de nos partenaires extérieurs, et insuffisamment présents sur certains secteurs stratégiques. Nous consacrerons 40 milliards d’euros pour que cela change². »

À droite, Nicolas Sarkozy a plusieurs fois défendu un protectionnisme à l’échelle de l’Union européenne au cours de son mandat de président de la République, de 2007 à 2012. En mars 2012 notamment, alors qu’il faisait campagne pour sa réélection, il réclamait une législation qui oblige à réserver une partie des commandes publiques aux petites entreprises nationales et se disait prêt à prendre des mesures unilatérales si l’Union européenne ne le permettait pas.

À gauche, Jean-Luc Mélenchon défend de longue date un « protectionnisme altruiste ». Europe écologie-Les Verts réclame que l’Union européenne instaure

1. Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, Saint-Barthélemy-d’Anjou, le 31 mars 2020.

2. Déclaration de politique générale M. Jean Castex, Premier ministre, Paris, le 15 juillet 2020.

une taxe carbone aux frontières extérieures et que « les produits des pays qui ne respectent pas la liberté syndicale soient fortement taxés ou interdits de territoire européen ». Au Parti socialiste, la même idée est présentée sous le doux nom d'« écluses tarifaires ». Quant à l'ancien ministre du Redressement productif de François Hollande, Arnaud Montebourg, il a quitté le Parti socialiste pour se consacrer à la défense du « Made in France » et ne cache pas ses ambitions pour l'élection présidentielle de 2022.

La relocalisation est devenue en quelques années un thème central du débat politique. Propulsée par la crise de 2007-2008, maintenue sur le devant de la scène par une désindustrialisation qui n'en finit pas, elle est à présent érigée en priorité nationale sous l'effet de la crise sanitaire et de son pendant économique.

Il serait néanmoins imprudent de trop s'en réjouir. D'une part, beaucoup n'envisagent les mesures de régulation qui permettraient (selon eux) de relocaliser qu'au seul niveau européen, alors même que l'Union européenne s'est fondée sur le libre-échange et que son ordre juridique le sanctuarise. Dans ces conditions, le passage à l'acte reste totalement improbable. D'autre part, bon nombre de ceux qui défendent la relocalisation (sincèrement ou par opportunisme) partagent deux objectifs : la baisse du chômage et la reconquête de la souveraineté économique, étant entendu que cette souveraineté n'est pas nécessairement populaire mais toujours nationale.

Nous avons donc deux types de comportements : un européisme maladif qui fait espérer et attendre la validation de Bruxelles pour agir, et un « trumpisme » à la française qui ne remet jamais en cause l'ordre international mais veut juste tordre les règles de la concurrence à son profit. Le premier est plutôt en vogue à gauche, le second à droite, mais les deux visions ne sont pas exclusives : on peut être à la fois pour le « trumpisme » économique

(couramment qualifié de patriotisme) et pour sa mise en œuvre à l'échelle européenne uniquement.

Il est tout à fait possible qu'à court terme, un certain patriotisme économique soit en mesure de réduire le chômage et de nous faire gagner en souveraineté nationale. Mais à quel prix ? Puisque les productions à bas coût sont déjà délocalisées, le patriotisme économique que l'on nous propose table sur le progrès technique et le productivisme. Pour améliorer la compétitivité des entreprises nationales, il réclame l'implication de tous : celle du patronat, qu'il appelle à prendre en compte l'intérêt de la nation mais sans lui appliquer de contrainte inutile, et celle des salariés, qui doivent se conformer à l'ordre social en place, voire même accepter quelques concessions sur les salaires ou les conditions de travail. Les rapports Nord-Sud n'ont pas à être changés, l'essentiel étant que les entreprises françaises continuent à accéder à des matières premières à bas prix, à une main-d'œuvre sous-payée et à des marchés extérieurs profitables. En matière de propriété des moyens de production, ce patriotisme-là conforte les grandes entreprises privées et veut mettre davantage de moyens publics à leur disposition : des financements, la recherche, le renseignement, la diplomatie...

J'ai la conviction que la relocalisation est absolument nécessaire, mais je suis tout aussi convaincu qu'elle ne doit rien avoir de commun avec cette vision étroite du patriotisme économique. L'objectif n'est pas de faire « comme les États-Unis » qui, certes, sont moins dogmatiquement libre-échangistes que l'Union européenne mais qui sont tout aussi capitalistes, productivistes et impérialistes, si ce n'est davantage. Il n'est pas de faire « comme la Chine » qui sait très bien protéger ses activités stratégiques mais dont le capitalisme d'État détruit les écosystèmes et asservit son propre peuple ainsi que

L'urgence de relocaliser

nombre de pays du Sud. L'enjeu est de transformer radicalement la production, son empreinte écologique, les conditions de travail des salariés et, en définitive, l'ordre international. Relocaliser est un impératif car on ne contrôlera jamais de façon démocratique une production délocalisée. Mais l'objectif ne se limite pas à produire en France. Nous devons stopper certaines productions nuisibles, nous devons imposer des normes sociales et environnementales exigeantes et les faire respecter, nous devons rendre les biens et services de première nécessité accessibles au plus grand nombre et nous devons inverser la répartition de la valeur ajoutée entre capital et travail. Si la sortie du libre-échange et la relocalisation sont incontournables, c'est parce qu'elles sont un point de passage obligé pour reprendre le contrôle politique de l'économie et soumettre les grandes puissances privées. C'est bien le but ultime.

Chapitre 1

Les fausses évidences du commerce international

Pour les économistes libéraux, la division internationale du travail, la spécialisation des États en fonction de leurs avantages comparatifs et l'intensification du commerce international étaient censées maximiser la richesse produite, tirer vers le haut les salaires et les normes environnementales pour, au bout du compte, bénéficier à tous. Ce mythe s'est lentement érodé avant de s'effondrer réellement avec la crise de 2007-2008, période à laquelle nous sommes passés, dans les discours officiels, du mythe de la « mondialisation heureuse » à la mondialisation-fatalité.

Si nous avons à présent une vision plus lucide de ce qu'est réellement la mondialisation, il reste néanmoins de nombreuses fausses évidences dans la description qui est donnée de l'ordre commercial, fausses évidences véhiculées par les médias, les politiques et, encore plus grave, par de nombreux travaux universitaires. Si nous voulons remettre en cause cet ordre productiviste et libre-échangiste, nous devons commencer par nous désintoxiquer de ces représentations faussées.